

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Rixe entre les élèves de deux lycées à Port-Gentil

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

UNE affaire de stupéfiants serait à l'origine d'une rixe qui a mis aux prises les élèves du lycée technique Jean-Fidèle-Otando (LTJFO) et ceux du Lycée Thuriaf-Bantsantsa (LTB) de Port-Gentil.

Les faits se sont déroulés lundi dernier. Les élèves du LTJFO auraient réquisitionné un bus entier pour aller venger leurs camarades pris à partie à bord d'un bus de transport scolaire gratuit le 7 octobre dernier par les apprenants de Bantsantsa. Sur les lieux, ils auraient encerclé le LTB, s'en prenant ensuite à tous leurs camarades de ce lycée

public. Les innocents ont été les plus nombreux à en faire les frais. "J'ai failli pisser dans ma culotte. Ils avaient des armes blanches. Ils jetaient les pierres et les bouteilles dans l'établissement", relate une élève qui a vécu les faits côté LTB.

N'eût été l'intervention des éléments de la gendarmerie du Camp Boireau dépêchés par les autorités, on parlerait d'autre chose. L'affrontement a fait plusieurs blessés graves, internés au Centre hospitalier régional de Ntchengue. Mais, leur pronostic vital n'est pas engagé.

Selon certains témoins, en réalité, cette rixe n'est que le prolongement de l'évènement malheureux du 7 octobre écoulé.

En effet, tout est parti à bord d'un bus de transport scolaire où se trouvaient les élèves du LTJFO et ceux de LTB. Les premiers cités regagnaient leurs domiciles alors que les autres se rendaient aux cours, apprend-on. Alors que le conducteur du bus vaque sereinement à son occupation, une bagarre à l'intérieur du transport scolaire éclate à la hauteur du quartier Matanda, non loin du lycée Bantsantsa. Impuissant face à une telle scène, le conducteur accélère, termine sa course devant la cour du lycée Bantsantsa, puis descend et s'en

va chercher de l'aide auprès des responsables de l'établissement. Derrière lui, la situation dégénère. Les autres élèves du lycée Bantsantsa, assis à la devanture de leur établissement s'invitent à la bagarre. Plus nombreux, ils auraient sauvagement agressé les apprenants du LTJFO avec des armes blanches.

Il reste que les élèves du lycée Bantsantsa n'entendent pas en rester là. Selon certaines indiscretions, ils prévoiraient une descente au LTJFO pour, disent-ils, laver l'affront qui leur a été infligé par leurs camarades dudit



Le LTB, théâtre des échauffourées de lundi.

établissement. Ce qui obligerait les forces de l'ordre à prendre leurs responsabilités.

En attendant, les protagonistes de la rixe de lundi seraient recherchés par les OPJ. Une enquête a été ouverte.

Mouila : un charpentier électrocuté à Bavanga

F.N
Mouila/Gabon

UN Gabonais d'origine camerounaise dont l'identité n'a pas été établie à l'instant, a été électrocuté par les câbles de courant de type haute tension, qui traversent la commune de Mouila. Les faits se sont produits vendredi 7 octobre dernier, en début de matinée, très précisément à Bavanga, un quartier du 2e arrondissement du chef-lieu de la province de la Ngounié. La victime était, apprend-on, à deux doigts de passer de vie à trépas.

Selon une source proche du dossier, peu de temps avant cet incident, le charpentier était en train de couvrir le toit d'une maison à usage commercial. Il s'agit d'un immeuble à deux niveaux réalisé sous la haute tension, propriété d'un Nigérian. La même source fait savoir que c'est en voulant procéder à la pose des longues tôles sur la charpente, qui plus est sous une fine pluie, que celles-ci auraient heurté les fils électriques dénudés qui surplombent le bâtiment. Et c'est alors que s'est produite l'électrocution.



La victime à son arrivée aux urgences de l'hôpital de Bongolo.

Projeté à quelques mètres, le charpentier a immédiatement reçu les gestes de premiers secours de la part des témoins. Avant d'être évacué vers l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo, où il se trouve toujours en soins intensifs. Une source hospitalière indique toutefois que son pronostic vital ne serait pas engagé.

Cet accident qui aurait bien pu coûter la vie à la victime remet au goût du jour la problématique des constructions dans des zones non appropriées à Mouila et ses environs. Au regard de ce qui précède, le propriétaire de la structure commerciale en construction pourrait être poursuivi par le Ministère public, pour avoir exposé la vie du charpentier à une mort éventuelle.

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public qu'une procédure d'immatriculation est engagée suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
15462	27 Septembre 2022	331	YU	AKANDA
15463	27 Septembre 2022	332	YU	AKANDA
15464	27 Septembre 2022	333	YU	AKANDA
15465	27 Septembre 2022	334	YU	AKANDA
15466	27 Septembre 2022	336	YU	AKANDA

Fait à Libreville le, 04 OCT. 2022

Le Conservateur
Pascal ESSANGA